



PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale et interdépartementale
de l'Environnement, de l'Aménagement et
des Transports d'Île-de-France
Unité départementale du Val-de-Marne

DRIEAT Unité départementale du Val-de-Marne : retour sur 2025

L'UD 94 de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) met ses compétences au service du territoire du Val-de-Marne pour améliorer la qualité de vie de ses habitants.



Nos chiffres clés

DRIEAT UD94

En 2025, l'UD 94 de la DRIEAT s'est mobilisée, aux côtés du préfet du Val-de-Marne, pour accompagner de nombreux porteurs de projets dans tous les territoires val-de-marnais :

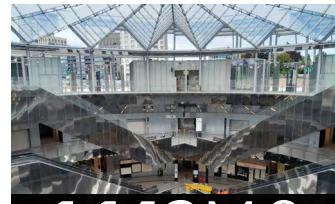
- financer les meilleurs projets éligibles au Fonds vert (rénovation, renaturation, friches, maires bâtisseurs, plan climat), au Fonds de soutien quartier de gare, au plan d'actions de la sécurité routière ;
- aider à l'appropriation des procédures d'urbanisme et environnementales ;
- valoriser la connaissance des territoires (données, études) ;
- animer les divers réseaux qui aident à l'appropriation collective des politiques publiques.

Les agents de l'UD et sa direction sont aux côtés des partenaires et des pétitionnaires, pour suivre les politiques publiques et développer des projets répondant aux exigences de sécurité, de légalité, de protection de l'environnement, de transition écologique et de l'adaptation au changement climatique.



Julie TISSOT

Directrice régionale et
interdépartementale adjointe,
directrice de l'Unité départementale du
Val-de-Marne



1.143 M€

du Fonds de soutien aux quartiers de gare pour 7 dossiers.



1 438

permis de construire contrôlés au titre du contrôle de légalité.

13,3 M€

du Fonds Vert pour la transition écologique = 67 dossiers examinés.

8

comités de pilotages fusionnés pour l'animation de la démarche d'aménagement des quartiers de gares du Grand Paris Express.

27

contributions réalisées pour les avis de l'Autorité environnementale.

1 000

dossiers d'homologation de véhicules enregistrés et 700 renseignements téléphoniques aux particuliers (environ).



37 000

examens du permis B réalisés = +20%/2024.



2 700

usagers, environ, sensibilisés à la sécurité routière.

180

inspections dans les installations classées pour la protection de l'environnement sur les thématiques ICPE ou déchets.

7

dossiers instruits ICPE dont 3 autorisations et 2 enregistrements, et 2 dossiers tiers demandeur.

946

dossiers examinés en sous-commission accessibilité dont 166 demandes de dérogation.

53

zones d'accélération des énergies renouvelables remontées dans 12 communes.

Nos faits marquants 2025



Accompagner l'aménagement durable, les transports et la transition écologique et énergétique

Suivi par le service planification et aménagement des Territoires (SPAT)

Deux nouveaux plans locaux d'urbanisme intercommunaux approuvés :

- PLUi de l'EPT GPSEA : 1 avis de l'État sur PLUi arrêté et 1 contrôle de légalité sur PLUi approuvé,
- PLUi de l'EPT GOSB : 1 avis de l'État sur le PLUi arrêté.

Un nouveau Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) mis en place sur un territoire à enjeux :

PPA Marne Est : signature du PPA de préfiguration en février 2025 en présence du préfet et des élus de la MGP, du CD94, de l'EPT PEMB, des communes de l'EpaMarne et de l'EPFIF.

Instruction des procédures du Câble 1, inauguré le 13 décembre 2025.

COP : mobilisation des partenaires et collectivités en atelier le 25 juin et en réunion plénière le 16 septembre.

Animation du Réseau de la Transition Énergétique et Ecologique (RTEE) : 4 lettres d'informations et 2 événements organisés.

4 sites de baignade sur la Marne.

Prévenir les risques industriels et contrôler les installations classées pour la protection l'environnement (ICPE)

Suivi par le service risques et installations classées (SRIC)

Déclinaison du plan national PFAS avec des inspections ciblées relatives aux mousses incendie et un suivi des établissements prioritaires sur les rejets aqueux.

Action de libération du foncier et gestion du passif des sites et sols pollués par le traitement de 10 dossiers historiques.

Réalisation d'exercices POI inopinés de nuit dans deux sites industriels.

Participation à l'exercice PPI d'un établissement Seveso.

Plusieurs actions coups de poing de l'inspection, dont 19 inspections de chaufferies à déclaration en lien avec le plan de protection de l'atmosphère ; 10 visites d'inspection de station service gaz.



Assurer l'éducation et la sécurité routières

Suivi par le service éducation et sécurité routières (SESR)

Ouverture du 3^e point de départ des examens B à Chennevières-sur-Marne.

Organisation de la première réunion plénière des auto-écoles depuis 2022.

Organisation de 13 journées de sensibilisation à la sécurité routière.

Travail de suivi et d'optimisation mené sur le parc des radars du département.



Conduire l'urbanisme réglementaire, l'accessibilité, et les contrôles de légalité et des règles de construction

Suivi par le service urbanisme et construction durables (SUCD)

Application du droit des sols : 202 permis reçus en instruction dont 54 pour des communes carencées en logements sociaux,

- permis en Zone d'Aménagement Concerté Opération d'Intérêt National : Gagarine et Ivry Confluences à Ivry-sur-Seine, Seine Gare, Ardoines et Rouget de l'Isle à Vitry-sur-Seine et Anatole France à Chevilly-Larue ;
- dossiers pour les gares du Grand Paris Express (GPE) Villiers – Champigny-Bry (L15) et L'Haÿ-les-Roses (L14) ;
- centrale de géothermie de Fresnes et chaufferie biomasse à Fontenay-sous-Bois.

Accessibilité : plus de 500 Établissements recevant du public (ERP) visités (sur 16 communes). Plus de 1600 fiches renseignées dans Acceslibre.

Fiscalité de l'urbanisme : interdépartementalisation du traitement des taxes d'urbanisme avec la gestion du stock de taxes d'urbanisme de 9 départements (partout en France) et du 93.

Taxes d'urbanisme liquidées = 70 640 806 €.

Contrôle de légalité des PLUi : lancement de réseaux métier avec la préfecture.

Mission juridique : 95 dossiers en cours (dont 33 nouveaux dossiers en 2025).



Surveiller des centres de contrôle techniques, réceptionner et homologuer des véhicules

Suivi par le pôle véhicule infra-régional Sud (PVIS)

Un pôle véhicule Sud en charge des départements 77, 91 et 94 : 210 centres de contrôle technique.

Poursuite de la mise en place du contrôle technique des 2 roues initié en 2024 (39 avis favorables à l'obtention d'un agrément pour le contrôle des véhicules 2 roues).

3 suspensions prononcées contre des contrôleurs techniques.

Fortes représentations des véhicules importés dans le volume des réceptions de véhicules.

339 dossiers d'Attestation de Validation des Données Techniques (nouvelle procédure depuis 2023).

Notre organisation

Implantation dans le Val-de-Marne

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

DRIEAT - UD 94
12/14, rue des Archives
94011 CRÉTEIL Cedex
Métro 8 - Préfecture



Directrice régionale et interdépartementale adjointe,
directrice de l'unité départementale du Val-de-Marne
d.ud94.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr

2 directrices adjointes

Architecte et Paysagiste
Conseil de l'État

Service Urbanisme et Construction Durables (SUCD)

Contact : suct.ud94.
drieat-if@developpement-
durable.gouv.fr

Pôle Fiscalité de l'Urbanisme (PFU)

Pôle Application du Droit des Sols (PADS)

Pôle Contrôle de Légalité (PCL)

Pôle Accessibilité et Réglementation de la Construction (PARC)

Service Planification et Aménagement des Territoires (SPAT)

Contact : spat.ud94.
drieat-if@developpement-
durable.gouv.fr

Mission Territoriale Est (MTE)

Mission Territoriale Ouest (MTO)

Pôle Mobilités, Ville et Bâtiments Durables (PMVBD)

Pôle Appui et Analyses Territoriales (PAAT)

Service Risques et Installations Classées (SRIC)

Contact : sric.ud94.drieat-if
@developpement-durable.
gouv.fr

Pôle Risques Accidentels et Urbanisme (PRAU)

Pôle Air / Déchets Val-de-Marne Est (PAD)

Pôle Eau / Sites et Sols Pollués Val-de-Marne Ouest (PESSP)

Service Éducation et Sécurité Routières (SESR)

Contact : sesr.sesr.ud94.
drieat-if@developpement-
durable.gouv.fr

Pôle Sécurité Routière (PSR)

Pôle Education Routière (PER)

Pôle Véhicule Infra-régional Sud (PVIS)

Contact : pvis@
developpement-durable.
gouv.fr

Pôle Appui au Pilotage Local (PAPL)

Contact : papl.ud94.
drieat-if@developpement-
durable.gouv.fr


**PREFET
DU VAL-
DE-MARNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DRIEAT - Unité départementale du Val-de-Marne

12, 14 rue des Archives - 94011 CRÉTEIL Cedex - Tél : 01 49 80 21 00

Internet | www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/



Certificat N°A 1607-9001